

avant le règne de Charles-le-Chauve, et le prêtre Théophile dit qu'à la fin du XI^e ou au commencement du XII^e siècle la peinture sur verre proprement dite, c'est-à-dire sur le verre blanc, était regardée comme un procédé commun.

Encouragé par la protection de Louis-le-Jeune, de Philippe Auguste, de Saint-Louis, l'art des vitraux marcha à grands pas pendant les XII^e et XIII^e siècles. Sous Charles V, les peintres verriers qui décoraient l'hôtel Saint-Paul et la Sainte Chapelle, obtinrent des privilèges honorifiques, et furent déchargés d'impôts par des édits confirmés depuis par Charles VII et Charles IX. Tel chapitre métropolitain qui ne donnait que *deux harengs* à l'acteur chargé du rôle de Jésus dans le mystère du vendredi-saint, votait par acclamation, en 1384, en faveur de Guillaume Canonce, artiste habile, une somme de *trente deux sous* pour huit jours de travail, et *trois sous par jour pour son serviteur*.

La peinture sur verre, ayant pris dès son origine un caractère exclusivement religieux, on s'en servit pour exciter la dévotion des fidèles; pour atteindre ce but on introduisit l'usage de ces figures gigantesques de saints, de prophètes, de martyrs, qui remplissent à eux seuls une fenêtre. Il serait difficile de déterminer à quelle époque ce nouveau goût de décoration fut introduit; cependant il est un grand nombre de ces figures, dont l'exécution grossière indique, au plus tard, la fin du XIV^e siècle. Ce genre se maintint durant tout le siècle suivant.

Peu à peu ces représentations de saints, isolées, sans combinaisons dramatiques, firent place à de véritables tableaux; alors l'exécution se perfectionna; les têtes se modelèrent; les draperies se dessinèrent; et quand vint le moment où l'on introduisit dans les vitraux les représentations